2018

RAPPORT ANNUEL

Canadian Psychiatric Association
Dedicated to quality care

Association des psychiatres du Canada
Dévouée aux soins de qualité

QUI SOMMES-NOUS?

Fondée en 1951, l'Association des psychiatres du Canada (APC) est l'association professionnelle bénévole nationale de quelque 5 200 psychiatres autorisés au Canada, et de plus de 900 résidents. L'APC compte, parmi ses membres, 2 205 psychiatres canadiens, 558 résidents, stagiaires et étudiants en médecine, ainsi que 74 affiliés individuels et 2 organisations affiliées.

NOTRE VISION

Une profession dynamique pour une population en santé.

NOTRE MISSION

À titre de voix nationale des psychiatres canadiens, l'APC défend les besoins professionnels de ses membres et fait la promotion de l'excellence dans le domaine de la formation, de la recherche et de la pratique clinique.

NOTRE ORIENTATION STRATÉGIQUE

En 2014, l'APC a défini cinq objectifs stratégiques, autour desquels se sont orientées ses activités au cours des cinq dernières années.

- *L'APC est la principale porte-parole des psychiatres et une source reconnue de données médicales cliniques fiables.*
- *L'APC est un chef de file en matière de politiques publiques liées au rôle de la psychiatrie et à l'avenir des soins de santé mentale au Canada.*
- *L'APC est un partenaire stratégique de choix.*
- *Les avantages qu'offre l'APC à ses membres incitent les psychiatres à adhérer à l'Association et à s'y investir.*
- *L'APC est une organisation hautement performante, qui compte sur des personnes exceptionnellement talentueuses et s'appuie sur une base financière solide.*

CHAMPS D'ACTIVITÉS

Pour répondre à ces objectifs, l'APC a structuré ses activités selon les trois piliers suivants :

UNE VOIX NATIONALE

L'APC est, au pays, la seule voix qui prend la parole au nom de la psychiatrie sur des questions d'ordre professionnel et sur les politiques publiques.

VOUÉE À LA QUALITÉ DES SOINS ET DE LEURS RÉSULTATS SUR LA SANTÉ DES PATIENTS

L'APC fournit à ses membres des connaissances de pointe, qui aident ceux-ci, tout au long de leur carrière, à la prise de décision clinique.

PARTICIPATION DES MEMBRES

L'APC est une organisation dynamique, attentive aux besoins de ses membres, qui met ceux-ci à contribution pour répondre à leurs besoins et à leurs attentes tout au long de leur vie professionnelle.

Pour en savoir plus sur les activités de l'APC, visitez le **www.cpa-apc.org**.

TABLE DES MATIÈRES

4 *Message du* PRÉSIDENT ET DU PRÉSIDENT SORTANT

5 *Message de la* PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA CHEF DE LA DIRECTION

6 FAIRE AVANCER LES DOSSIERS

9 RENFORCER LA PROFESSION DE PSYCHIATRE

11 SOUTENIR LES MEMBRES

14 GAGNANTS DES PRIX DE L'APC ET FELLOWS REÇUS EN 2018

16 QUI SOMMES-NOUS?

19 NOS MEMBRES EN CHIFFRES

21 IMPLICATION DES INTERVENANTS

Message du
PRÉSIDENT ET DU PRÉSIDENT SORTANT

Dr Wei-Yi Song, président (2018–2019)

Dr Nachiketa Sinha, président sortant (2017–2018)

Nous sommes ravis de présenter le rapport annuel de 2018 de l'Association des psychiatres du Canada. J'espère que la lecture de son contenu vous incitera, non seulement à renouveler votre adhésion, mais aussi à encourager d'autres psychiatres à faire de même.

Au cours de la dernière année, nous avons eu le plaisir de voir l'APC prendre véritablement sa place comme chef de file reconnu dans le domaine de la santé mentale. Animée par un objectif commun et une voix unie, la communauté des psychiatres s'est regroupée et a travaillé avec détermination et efficacité pour promouvoir le changement.

Notre personnel et nos bénévoles ont travaillé sans relâche pour faire entendre la voix de l'APC et faire connaître l'association, dans le but de défendre le point de vue de la profession dans plusieurs domaines, notamment : la légalisation du cannabis, le financement fédéral de la recherche et des innovations en santé mentale, l'amélioration de l'accès aux soins, le diagnostic et le traitement précoces de la maladie mentale et la disponibilité des services et du soutien communautaire appropriés. Nous ne nous contentons plus d'être présents et de strictement participer aux discussions; nous établissons, avec d'autres acteurs de la santé mentale, les questions prioritaires et les plans d'action.

Nous sommes fiers de ce qu'a réalisé l'APC en 2018 et sommes enthousiastes pour les années à venir, qui s'annoncent stimulantes. Le milieu de la psychiatrie est fort et dynamique, et tous ensemble, nous poursuivrons nos efforts pour faire de la santé mentale un secteur d'investissement prioritaire pour le gouvernement fédéral et pour veiller à ce que les Canadiens aient un meilleur accès à des soins de qualité, et à des services et du soutien communautaires.

C'est un grand honneur et un privilège pour nous de représenter la profession et de vous rencontrer. Nous tenons à remercier le conseil d'administration pour son leadership, son soutien et ses encouragements, et nous nous réjouissons de voir l'APC continuer de croître et de prospérer en 2019.

En terminant, nous aimerions remercier sincèrement les membres pour leur soutien continu à l'APC. Vos idées sur l'orientation stratégique de l'Association sont les bienvenues. Si vous avez des suggestions à nous faire pour mieux répondre à vos besoins, nous serons heureux de les entendre. Vous pouvez nous joindre à **president@cpa-apc.org**.

Cordialement,

Nachiketa Sinha, MBBS, MBA
Président sortant

Wei-Yi Song, MD, FRCPC
Président

Message de la

PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA CHEF DE LA DIRECTION

Dre Pamela Forsythe,
présidente du conseil d'administration

Mme Katie Hardy,
chef de la direction

C'est un grand plaisir de revenir sur ce que l'Association des psychiatres du Canada a réalisé en 2018. Pendant cette année, qui a été fort productive, l'APC a étendu ses initiatives de défense des intérêts, et est parvenue à augmenter la participation de ses membres et à stabiliser son bilan.

En 2018, les activités de représentation de l'APC ont été menées sur plusieurs fronts. Dans la foulée de la légalisation du cannabis en octobre 2018, l'APC reste active dans ce dossier; après avoir publié un énoncé de position en 2017 sur les répercussions de la légalisation du cannabis sur les jeunes et les jeunes adultes, nous avons collaboré avec Jeunesse sans drogue Canada et offert notre soutien aux campagnes de sensibilisation du public de l'Association des médecins psychiatres du Québec; nous avons en outre représenté les psychiatres au sein de divers conseils consultatifs et avons témoigné devant des comités parlementaires.

L'APC a comparu devant le Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre des communes afin de discuter du traitement des personnes atteintes de maladie mentale en milieu carcéral, et en particulier, des changements proposés aux règles relatives à l'isolement préventif. L'APC a aussi fait des recommandations au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie dans le cadre de l'étude menée par le Comité sur la situation de la santé mentale des enfants et des jeunes au Canada. Nous avons joué, et continuerons de jouer un rôle essentiel auprès de notre profession et de nos patients en contribuant aux politiques de santé mentale et à la promotion des intérêts des psychiatres canadiens.

En phase avec l'importance que nous accordons à la participation des membres et au soutien des psychiatres tout au long de leur cycle de vie professionnelle, l'APC continue de fournir du perfectionnement professionnel continu de grande qualité et a restructuré son cadre de gouvernance, de façon à faciliter l'implication des membres au sein des comités et des groupes de travail.

Nous sommes également heureux d'annoncer que le redressement de la situation financière de l'APC se poursuit cette année. Face à la diminution des sources de revenus subie au cours des dernières années, nous avons dû nous adapter et apporter des changements à nos pratiques et nos modèles opérationnels. Bien que nous ayons fait des progrès substantiels, il reste beaucoup à faire. Le conseil d'administration, le comité de direction et le personnel continueront de s'attaquer à ce problème et de prendre des décisions qui seront de nature à équilibrer le bilan de l'association.

Enfin, nous tenons à remercier nos organisations partenaires pour leur soutien continu et la solidarité qu'elles nous ont démontrée pendant l'année écoulée. Nous voulons également remercier nos membres bénévoles et le personnel de l'APC pour leur dévouement indéfectible, et nous envisageons la nouvelle année avec enthousiasme.

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet des orientations établies par le conseil d'administration et le comité de direction, veuillez communiquer avec nous à **chair@cpa-apc.org** ou à **ceo@cpa-apc.org**.

Cordialement,

Pamela Forsythe, MD, FRCPC, DFCPA
Présidente du conseil d'administration

Katie Hardy
Chef de la direction

FAIRE AVANCER LES DOSSIERS

Nous sommes la seule organisation à représenter la psychiatrie dans toute son étendue et sa complexité et à attirer régulièrement l'attention des décideurs et du public. Pour l'APC, 2018 a été une année très chargée; nous avons concentré nos activités de représentation sur la promotion d'investissements accrus dans les initiatives de santé mentale et sur l'amélioration de la politique de santé mentale, en collaborant aux efforts de sensibilisation du public et en exerçant un leadership sur différentes questions qui ont une incidence sur l'exercice de la psychiatrie. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des efforts de représentation que nous avons déployés durant la dernière année.

AUGMENTATION DES INVESTISSEMENTS EN SANTÉ MENTALE

Dans le cadre des consultations prébudgétaires tenues en prévision du budget de 2019, l'APC a exhorté le gouvernement fédéral à désigner des ressources supplémentaires pour améliorer l'accès aux soins de santé mentale, augmenter le financement de la recherche et suivre les progrès accomplis au chapitre des indicateurs de la santé mentale. Une augmentation de deux pour cent représenterait un investissement supplémentaire annuel de 777,5 millions de dollars de la part du gouvernement fédéral, et l'APC a recommandé que ces fonds supplémentaires soient affectés au moyen d'un transfert accordé à la santé mentale afin de maximiser la responsabilisation, la transparence et les résultats. L'APC a aussi demandé au gouvernement d'investir des ressources supplémentaires pour financer la recherche en santé mentale à un niveau suffisant pour prendre en compte toute la mesure du fardeau de la maladie. Il faut également d'autres ressources pour suivre les progrès réalisés sur le plan des principaux indicateurs de la santé mentale afin de déterminer les lacunes en matière de soins, de fixer des priorités et de mesurer les répercussions de l'investissement du gouvernement.

PASSER À L'ACTION DANS LE DOSSIER DE LA LÉGALISATION DU CANNABIS

Le psychiatre et chercheur en santé mentale Phil Tibbo a comparu devant le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie chargé d'examiner le projet de loi C-45, qui a formé les jalons de la loi sur la légalisation du cannabis. En qualité de représentant de l'APC, le Dr Tibbo a fait plusieurs recommandations au comité, les plus importantes étant que la consommation de cannabis avant l'âge de 21 ans devrait être illégale et que la législation devrait prévoir des restrictions quant à la quantité et à la teneur en THC permises avant l'âge de 25 ans. Le Dr Tibbo est l'auteur principal de la déclaration de principe de l'APC, publiée en 2017, intitulée *Les répercussions de la légalisation du cannabis sur les jeunes et les jeunes adultes*. Il a également souligné la nécessité de sensibiliser les jeunes et les jeunes adultes relativement aux effets que peut avoir la consommation précoce de cannabis sur le développement du cerveau. Également présent, le Dr Robert Milin a pris la parole au nom de l'Académie canadienne de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. Le Dr Tibbo représente désormais l'APC au comité consultatif de la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC), qui s'intéresse à l'impact du cannabis sur la santé mentale.

INTERVENTIONS EN LIEN AVEC LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Le pédopsychiatre et ancien membre du conseil d'administration de l'APC Chris Wilke a comparu devant le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, qui est chargé d'examiner la situation de la santé mentale des enfants et des jeunes au Canada. Représentant l'APC, le Dr Wilkes a fait plusieurs recommandations au Comité, notamment celle d'investir davantage dans la santé mentale des enfants et des adolescents, en particulier dans le domaine de l'intervention précoce et de l'amélioration de l'accès aux traitements appropriés fondés sur des données probantes. Il a également souligné la nécessité d'améliorer la collecte de données pour orienter les décisions politiques, d'augmenter l'accès aux services à l'échelle des soins primaires et communautaires et d'appuyer le développement et la mise en œuvre de programmes de promotion, de prévention et d'intervention précoce rentables et fondés sur des données probantes pour les jeunes à risque ainsi que pour les jeunes en transition vers l'âge adulte. La Dre Sophia Hrycko, qui est membre du conseil d'administration de l'APC, était également présente et a pris la parole au nom de l'Académie canadienne de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent en sa qualité de présidente sortante de l'Académie.

LE TRAITEMENT DES PERSONNES ATTEINTES D'UNE MALADIE MENTALE DANS LA POPULATION CARCÉRALE

L'APC a été invitée par le Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre des communes à venir commenter le projet de loi C-83, une loi qui propose des modifications aux règles relatives à l'isolement préventif dans le système correctionnel. Le membre du conseil d'administration de l'APC et président de l'Académie canadienne de psychiatrie et droit Joel Watts a fait plusieurs recommandations au comité au nom de l'APC, notamment en ce qui concerne le recours exagéré à l'isolement, l'ensemble des conditions d'isolement et le faible nombre de professionnels de la santé mentale qui ont des contacts quotidiens avec les personnes placées en isolement. Il a également souligné la nécessité de rendre obligatoires la surveillance et l'examen fréquents, par des professionnels de la santé mentale compétents, des détenus placés en isolement; en outre, le Dr Watts a insisté sur l'importance d'assurer un financement adéquat pour recruter et former le personnel et pour créer des environnements physiques optimaux, là où sont gardés les détenus en isolement.

L'APC DANS LES MÉDIAS

« Media guide for suicide reporting stresses need for context to prevent 'contagion' »
(CityNews, Toronto, 12 mars 2018)

« Mental health wait times missing targets in PEI »
(CBC News, 28 mars 2018)

« Suicide coverage an opportunity to help »
(Globe and Mail, 8 juin 2018)

« Opinion: Quebecers with mental health issues are still waiting »
(Montreal Gazette, 4 octobre 2018)

« What Canada's doctors are concerned about with marijuana legalization »
(Globe and Mail, 9 octobre 2018)

« Cannabis IQ: Almost half of Canadian users say they use daily. Here's why regular use is risky »
(Global News, 15 octobre 2018)

« Ottawa, medical associations at odds on Day 1 of legal cannabis »
(Montreal Gazette, 17 octobre 2018)

« Dr. Derryck Smith: BC government unethical to deny patients the right to buy private care when public system fails to address their suffering »
(Vancouver Sun, 2 novembre 2018)

« Dalhousie's Dr. Stan Kutcher appointed to Senate »
(Halifax Today, 12 décembre 2018)

ALLIANCE CANADIENNE POUR LA MALADIE MENTALE ET LA SANTÉ MENTALE

Chaque année, pendant la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales (SSMM), les membres de l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale (ACMMSM), dont l'APC est un membre fondateur, rencontrent les députés et les sénateurs pour discuter du rôle que doit jouer le gouvernement fédéral au chapitre de la promotion de la santé mentale et des investissements destinés à la santé mentale. Cela coïncide avec le lancement de la campagne annuelle des *Visages de la maladie mentale*, qui fait connaître au public cinq Canadiens vivant avec une maladie mentale. Le Dr Wei-Yi Song, président de l'APC, et Mme Katie Hardy, chef de la direction, ont rencontré des députés et des sénateurs pour faire valoir le rôle de leader que doit jouer le gouvernement fédéral sur cette question nationale importante. L'APC continue également de travailler avec l'ACMMSM pour réclamer des investissements accrus de la part du gouvernement fédéral dans le secteur des services, des innovations et des indicateurs, qui permettraient d'améliorer le système de soins de santé mentale.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

- **« L'APC publie une mise à jour des lignes directrices sur la couverture responsable du suicide par les médias »** (8 mars 2018)
- **« À la suite de la fusillade de Toronto, l'APC veut dissiper le mythe voulant que violence et maladie mentale soient liées »** (26 juillet 2018)
- **« Les psychiatres canadiens accueillent le nouveau président de l'APC, le Dr Wei-Yi Song »** (28 septembre 2018)
- **« Le président de l'APC décerne la Mention élogieuse du président afin de reconnaître tous les psychiatres du Canada »** (29 septembre 2018)
- **« Les psychiatres reconnaissent, à l'occasion de leur congrès annuel, l'apport remarquable de leur discipline à la santé mentale »** (30 septembre 2018)
- **« L'APC annonce la publication du Guide du clinicien des Forces armées canadiennes sur la prévention du suicide préparé en collaboration avec les Forces armées canadiennes »** (3 octobre 2018)
- **« Les psychiatres rappellent aux Canadiens de penser aux répercussions sur la santé mentale de l'usage du cannabis à des fins récréatives chez les jeunes »** (17 octobre 2018)

RENFORCER LA PROFESSION DE PSYCHIATRE

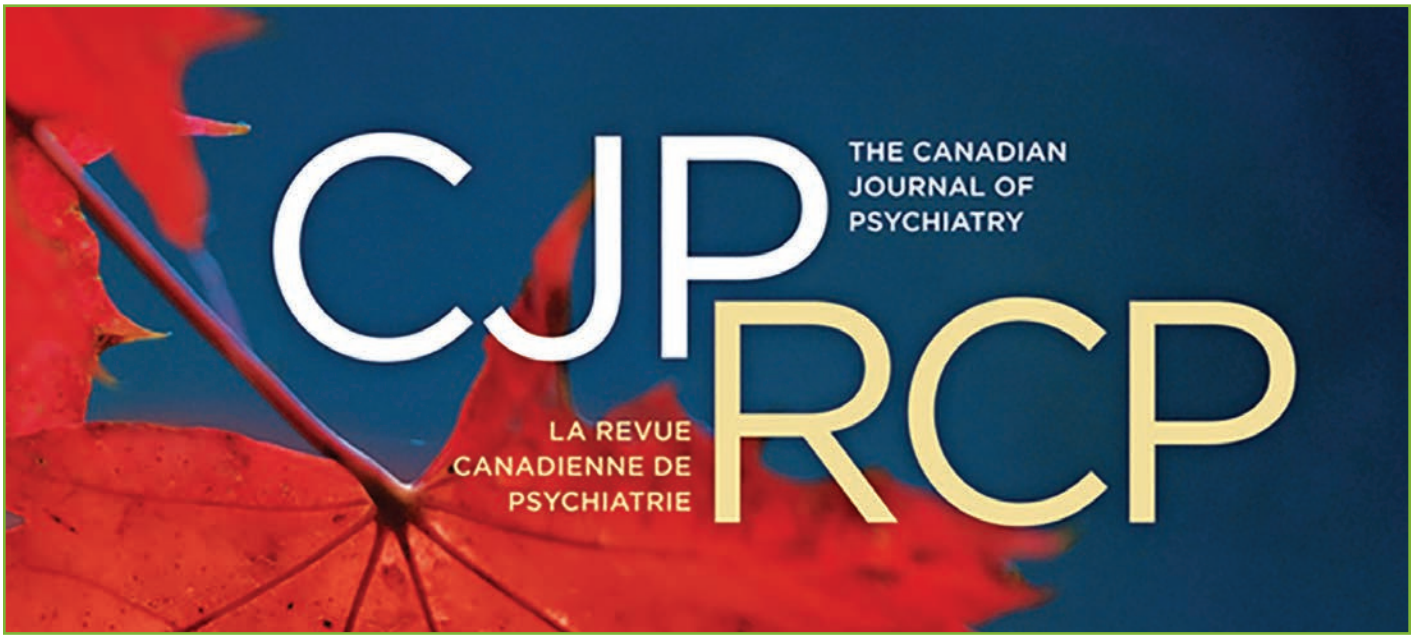

L'APC met tout en œuvre pour promouvoir des soins et des traitements de qualité pour les personnes atteintes d'une maladie mentale, et pour faire avancer et représenter la profession de psychiatre par l'intermédiaire de la formation et de la recherche clinique. Nous faisons cela en offrant des programmes de perfectionnement professionnel continu de qualité aux psychiatres et à d'autres professionnels de la santé, et en élaborant des ressources qui vous aideront à vous frayer un chemin à travers le paysage changeant de la pratique de la psychiatrie et des politiques en matière de santé mentale au Canada.

LA *RCP*

Fondée en 1956, *la Revue canadienne de psychiatrie* (*la RCP*) est la revue officielle de l'Association des psychiatres du Canada. *La RCP*, qui fait paraître 12 numéros par an, publie des articles scientifiques originaux et inédits, évalués par les pairs, qui traitent de tous les aspects de la psychiatrie au Canada et ailleurs dans le monde. Bien qu'elle soit désormais publiée par SAGE, la plus grande maison d'édition indépendante du monde, *la RCP* continue de recevoir des articles de chercheurs et d'universitaires éminents. Dans ses plus récents numéros, *la RCP* aborde des sujets importants, comme le trouble dépressif majeur, la santé mentale des hommes, le suicide et les ordonnances de traitement en milieu communautaire.

FONDATION DE L'APC

Le conseil d'administration a révisé les priorités stratégiques de la Fondation afin d'investir dans des projets axés sur la qualité des soins, la sensibilisation du public, l'apprentissage continu et les pratiques innovatrices en psychiatrie. La prochaine étape consiste à accroître la visibilité de la Fondation auprès des membres et des autres donateurs, dans le but d'augmenter les contributions et d'appuyer plus de projets.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION

- Dre Pam Forsythe, présidente du conseil d'administration de l'APC, présidente de la Fondation
- Dr Yanbo Zhang, secrétaire-trésorier
- Dr Sonu Gaind
- Dre Taryn Hearn
- Dr M.S. Renuka Prasad
- Dre Georgina Zahirney

COLLOQUE ANNUEL POUR LES CHERCHEURS DÉBUTANTS DE L'APC

Dix-sept jeunes chercheurs exceptionnels ont été invités à assister à la quatrième édition du Colloque annuel pour les chercheurs débutants de l'APC, qui s'est tenu à Toronto. Le Colloque offre conseils, mentorat et soutien aux jeunes chercheurs qui en sont aux premiers stades de leur formation. Grâce à ce populaire programme, les chercheurs débutants reçoivent, en petit groupe, des commentaires sur leurs recherches, de la part de mentors qui sont des sommités dans leur domaine, et participent à des séances plénières portant sur le développement de carrière et la recherche de subventions.

DOCUMENTS PUBLIÉS PAR L'APC EN 2018

- Lignes directrices de la couverture médiatique du suicide : mise à jour 2017 de l'énoncé de politique de l'Association des psychiatres du Canada
- Guide du clinicien des Forces armées canadiennes sur la prévention du suicide préparé en collaboration avec les Forces armées canadiennes
- Ne laissez rien au hasard : 10 conseils de l'APC pour réussir votre passage vers la pratique
- Utilisation d'un placebo dans les essais cliniques d'un médicament psychotrope
- Diplômés internationaux en médecine, résidents en psychiatrie : Enjeux culturels de la formation et du perfectionnement professionnel continu
- L'examen de la qualité en psychiatrie

SOUTENIR LES MEMBRES

L'APC accorde de l'importance à ses membres et les soutient à tous les stades de leur carrière. Non seulement nous défendons vos intérêts à l'échelle du gouvernement fédéral sur des questions qui vous touchent, vous et vos patients, mais nous vous offrons également des possibilités de perfectionnement professionnel, par l'intermédiaire du congrès annuel de l'APC, des formations de l'Institut de PPC et du Colloque international de PPC, ainsi que des occasions de reconnaissance professionnelle et d'implication comme bénévole au sein de nos conseils, comités et groupes de travail.

CONGRÈS ANNUEL

C'est dans la dynamique ville de Toronto que s'est tenu le 68e congrès annuel de l'APC. Un peu plus de 1 000 délégués se sont inscrits à l'événement pour profiter de l'imposante programmation qui leur était proposée – ateliers, cours, symposiums et séances de communications orales. Cette année, une variété de sujets d'actualité ont été abordés et débattus en séance plénière, notamment la technologie et l'avenir des soins de santé mentale, la santé mentale des militaires, des anciens combattants et du personnel de la sécurité publique, l'aide médicale à mourir, et le cannabis et la santé mentale. La semaine s'est terminée par le Gala du président, animé par deux maîtres de cérémonie pleins d'énergie, la Dre Marie Claire Bourque et le Dr Michael Butterfield, dans un style évoquant le classique Le Roi-Lion. C'est aussi ce soir-là que l'APC a officiellement accueilli son nouveau président, le Dr Wei-Yi Song, et souligné les contributions exceptionnelles de tous les psychiatres à la psychiatrie et à la santé mentale. Avec un 68e congrès annuel aussi mémorable, on ne peut qu'imaginer ce que nous réserve le 69e congrès annuel, qui se tiendra pour la toute première fois à Québec, du 12 au 14 septembre 2019!

Allergan
Fetzima

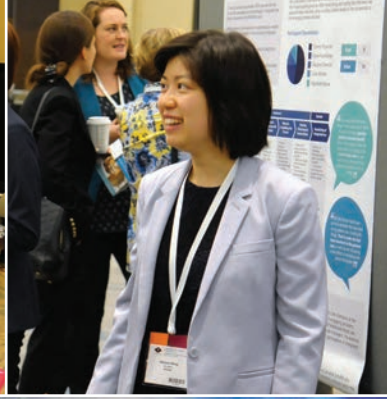

Canadian Psychiatric Association
Association des psychiatres du Canada
68th Annual Conference
Congrès annuel
27 - 29 September / septembre
The Westin Harbour Castle
Toronto 2018!

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

La qualité des soins et le perfectionnement professionnel continu (PPC) sont des priorités stratégiques de l'APC. Nous sommes bien placés pour donner accès, en temps opportun, à des informations médicales cliniques de pointe, qui appuient la prise de décisions et améliorent les résultats pour les patients. Afin de mieux servir les membres, nous examinons, évaluons et améliorons continuellement les produits et les services que nous offrons.

COLLOQUE INTERNATIONAL DE PPC

En 2018, le Colloque international de PPC a eu lieu à bord du navire de croisière le *Celebrity Constellation*. Depuis Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis, la croisière a sillonné, pendant 13 jours, les mers bordant l'Inde et d'autres parties de l'Asie du Sud. D'éminents professeurs étaient présents, notamment le Dr Phil Tibbo, chercheur et clinicien réputé dans le domaine de la schizophrénie et de l'intervention précoce pour la psychose, la Dre Mamta Gautam, pionnière dans le domaine de la santé et du bien-être des médecins, le Dr Kiran Rabheru, psychiatre gériatrique de renommée internationale, et la Dre Suzanne Alain, formatrice reconnue et appréciée par les étudiants en médecine et les médecins.

Une conférence de formation continue a également eu lieu en août 2018, en Alaska. À cette occasion, le Dr Jon Davine et le Dr Tom Hastings ont fait des présentations sur une variété de sujets, comme l'amélioration des soins pour traiter la schizophrénie, les antipsychotiques, et l'évaluation des normes de soins pour la dépression, la démence et la schizophrénie de l'organisme Qualité des services de santé Ontario. La conférence, qui s'est amorcée à Vancouver, s'est poursuivie pendant sept jours, dans les eaux de l'Alaska, avec des escales à Sitka, au glacier Hubbard, à Juneau et à Ketchikan.

FORMATIONS OFFERTES PAR L'INSTITUT DE PPC

L'Institut de perfectionnement professionnel continu de l'APC est revenu, en juin 2018, avec sa populaire série « Innovations en psychiatrie : du neurone à la pratique clinique ». Dès sa création, l'Institut de PPC de l'APC est devenu un fournisseur d'apprentissage de premier plan, qui offre aux professionnels de la santé mentale canadiens des formations crédibles, élaborées de façon indépendante et entièrement agréées. Des formations ont eu lieu à Vancouver, à Montréal et à Toronto. Avec, pour formateurs, des universitaires et des scientifiques canadiens réputés, comme le Dr Alain Lesage, le Dr Don Addington, le Dr Pierre Blier et le Dr Kenneth Fung, le programme permet aux psychiatres de se tenir au courant des dernières avancées en neurosciences et d'apprendre à appliquer celles-ci pour améliorer la prise de décision clinique.

GAGNANTS DES PRIX DE L'APC ET FELLOWS REÇUS EN 2018

Félicitations aux gagnants des prix de l'APC et aux nouveaux Fellows de l'APC :

Prix C.A. Roberts de leadership clinique	*Prix J.M. Cleghorn, excellence et leadership en recherche clinique*	*Prix Paul Patterson d'innovation et de leadership en éducation*	*Prix pour les psychiatres en début de carrière*
DRE LISA GAGNON	**DR WILLIAM HONER**	**DR SAGAR PARIKH**	**DR ALAN BATES**

PRIX R.O. JONES DES MEILLEURS ARTICLES

PREMIER PRIX
Zenovia Ursuliak
Jad Sinno
Flint Schwartz
Lisa Corra
Amanda Sockett
Michelle Paul
Ingrid Waldon
Amy Bombay

DEUXIÈME PRIX
Sanjay Rao

TROISIÈME PRIX
Jennifer Hensel
Mariette Chartier
Okechukwu Ekuma
Leonard MacWilliam
Natalie Mota
Richardson Tachere
Chelsey McDougall
James Bolton

PRIX DE LA MEILLEURE AFFICHE SCIENTIFIQUE

PREMIER PRIX
Julia Longenecker
Tony George
Peter Voore
Michael Bagby
Kwame McKenzie
Bruce Pollock
Lena Quilty

DEUXIÈME PRIX
Anees Bahji

TROISIÈME PRIX
Ling Zeng
Robert Zipursky

PRIX DE LA MEILLEURE AFFICHE SCIENTIFIQUE D'UN JEUNE CHERCHEUR

PREMIER PRIX
Kaitlin Patrick
Candice Luo
Nikhita Singhal
Nitika Sanger
Douglas Chung
Stephanie Sanger
Lehane Thabane
Zainab Samaan

DEUXIÈME PRIX
Shaina Archer
Carson Chrenek
Jennifer Swainson

TROISIÈME PRIX
Irina Miahescu

DISTINGUISHED FELLOWS DE L'APC NOMMÉS EN 2018

DR PATRICK CONLON **DRE DIANA KLJENAK** **DR BIJU MATHEW** **DR MARK RAPOPORT**

FELLOWS DE L'APC NOMMÉS EN 2018

DRE LISA ANDERMANN **DR PETER CHAN** **DRE KARINE IGARTUA**
DR RICHARD MONTORO **DR M.S. RENUKA PRASAD** **DRE ADRIENNE TAN**

CONSEILS, COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL

L'APC compte plusieurs comités, conseils et groupes de travail, qui ont été créés pour appuyer la mission et l'orientation stratégique de l'organisation, et qui relèvent directement du conseil d'administration.

Vous trouverez de l'information sur les membres, les mandats et les activités de chaque comité, conseil et groupe de travail dans la **section du site Web réservée aux membres**.

Conseils
Conseil des académies
Conseil des associations de psychiatres

Comités
Perfectionnement professionnel continu
Questions économiques
Comité de l'éducation
Comité des services aux membres
Normes et pratiques professionnelles
Comité de politique publique
Recherche

Sous-comités
Comité du congrès annuel
Guides de pratique clinique
Institut de perfectionnement professionnel continu
Colloque international de perfectionnement professionnel continu
Membres en formation
Réseau de recherche sur la pratique

Groupes de travail
Groupe de travail CMFC-APC sur les soins de santé mentale partagés
Groupe de travail sur la campagne « Choisir avec soin »
Groupe de travail des psychiatres en début de carrière

QUI SOMMES-NOUS?

CONSEIL D'ADMINISTRATION

À titre d'association nationale, l'APC est régie par un conseil d'administration représentatif des provinces, qui comprend également des membres en formation (résidents), des membres en début de carrière et des académies de surspécialité en psychiatrie reconnues. Le conseil d'administration est un organe bénévole, qui dirige les activités de l'APC, y compris ses biens, ses fonds et ses avoirs, et fournit une orientation générale à l'organisation en établissant des politiques, des buts et des orientations, qui appuient et font avancer les objectifs de l'APC.

*Membres du comité de direction

DR WEI SONG*
Président
Administrateur,
Colombie-Britannique

DRE PAMELA FORSYTHE*
Présidente du conseil
d'administration

DR NACHIKETA SINHA*
Président sortant
Administrateur,
*Nouveau-Brunswick**

DRE GEORGINA ZAHIRNEY*
Présidente désignée
Administratrice, Québec

DR YANBO ZHANG*
Secrétaire-trésorier
Administrateur,
Saskatchewan

DRE ARLIE FAWCETT*
Administratrice, Alberta

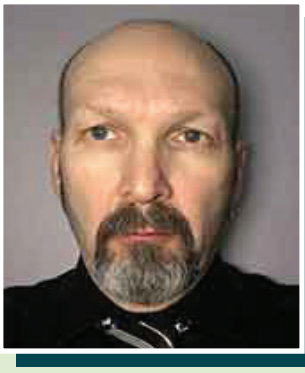

DR JAMES SIMM
Administrateur, Manitoba

DR SONU GAIND*
Administrateur, Ontario

DR RISK KRONFLI
Administrateur, Nouvelle-Écosse

DRE SUSAN STEWART
Administratrice, Île-du-Prince-Édouard

DRE TARYN HEARN
Administratrice, Terre-Neuve-et-Labrador

DR JOEL WATTS
Administrateur, Académie canadienne de psychiatrie et droit

DR DALLAS SEITZ
Administrateur, Académie canadienne de psychiatrie gériatrique

DRE SOPHIA HRYCKO
Administratrice, Académie canadienne de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

DRE MARIE CLAIRE BOURQUE
Administratrice, psychiatres en début de carrière

DRE AMANDA DEGENHARDT
Administratrice, membres en formation

DRE HILLARY BOHLER
Administratrice, membres en formation

REMERCIEMENTS PARTICULIERS

Nous aimerions également profiter de l'occasion pour remercier les membres sortants du conseil d'administration pour leurs années de dévouement au service de l'Association. Sans leur participation et leur soutien aux questions stratégiques relatives à la psychiatrie et à la santé mentale, l'APC ne pourrait faire progresser les intérêts de la psychiatrie. Au nom de tous les membres, nous remercions les psychiatres ci-dessous, qui, par leur contribution, redonnent à la profession.

*Membres du comité de direction

DR PADRAIC CARR*
Administrateur, Alberta

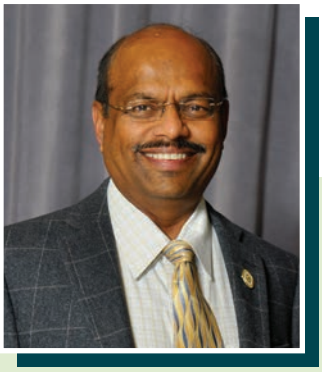

DR M.S. RENUKA PRASAD*
Administrateur

DRE KARA DEMPSTER
Administratrice, membres en formation

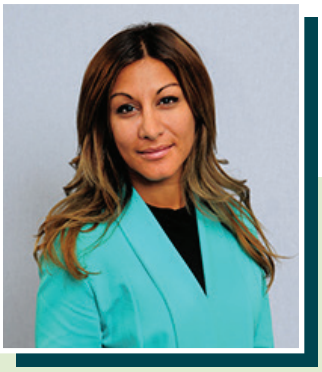

DRE FATIMA ALLIBHAI
Administratrice, membres en formation

PERSONNEL

KATIE HARDY
Chef de la direction
ceo@cpa-apc.org

HEATHER CLEAT
Directrice, congrès annuel et réunions
conference@cpa-apc.org

ANN MILLER
Directrice, finances
cpa@cpa-apc.org

JADRANKA BACIC
Directrice adjointe, communications
communications@cpa-apc.org

FERNANDO FELIX
Gestionnaire, technologies de l'information
webmaster@cpa-apc.org

LYNDA NOEL
Gestionnaire, services administratifs
cpa@cpa-apc.org

PAMELA HICKS
Gestionnaire, services aux membres
membership@cpa-apc.org

Coordonnatrice principale, services aux membres
membership@cpa-apc.org

Coordonnatrice, perfectionnement professionnel continu
cpd@cpa-apc.orgg

NOS MEMBRES

NOS MEMBRES EN CHIFFRES

*L'APC représente **2 839** membres et affiliés*

MEMBRES PAR PROVINCE

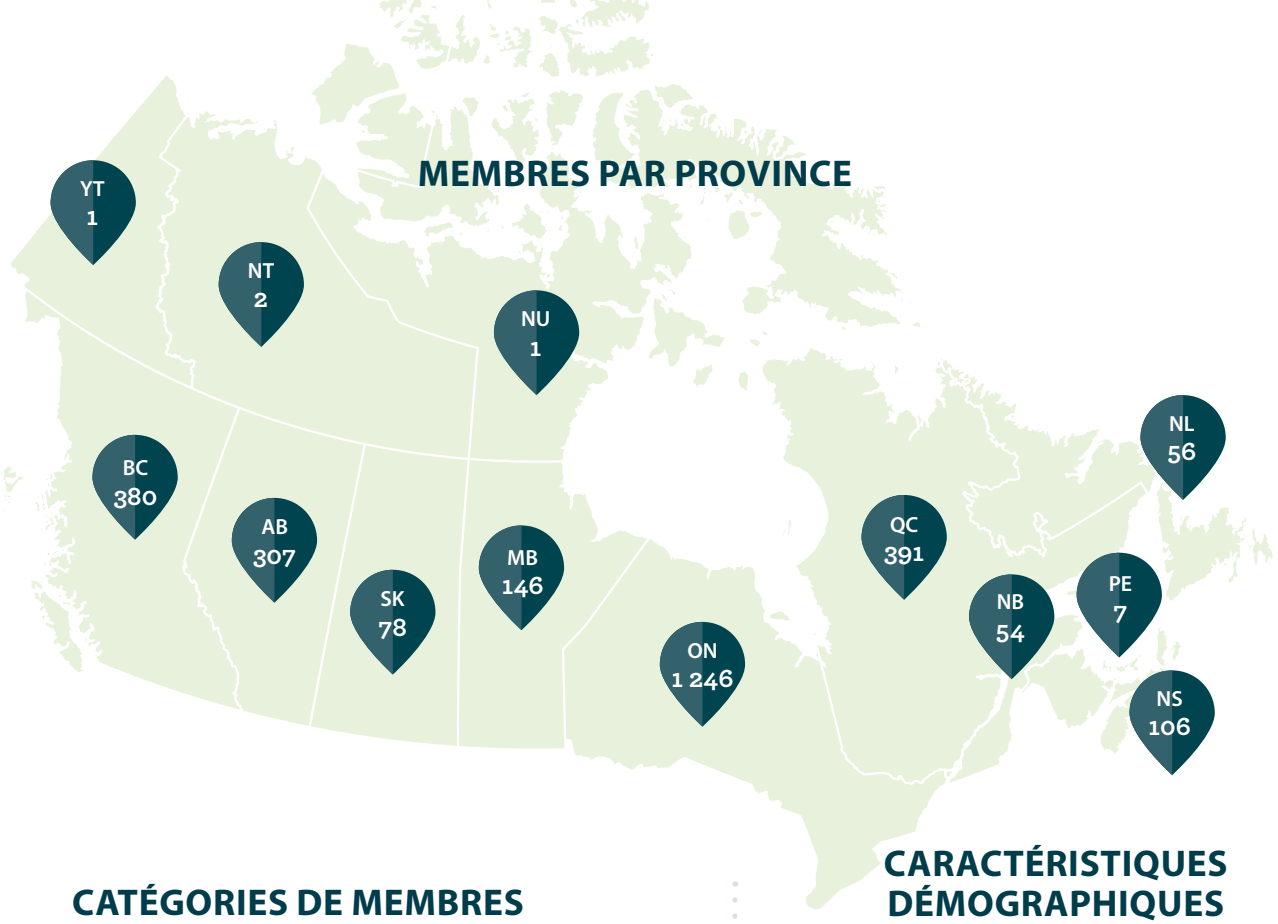

CATÉGORIES DE MEMBRES

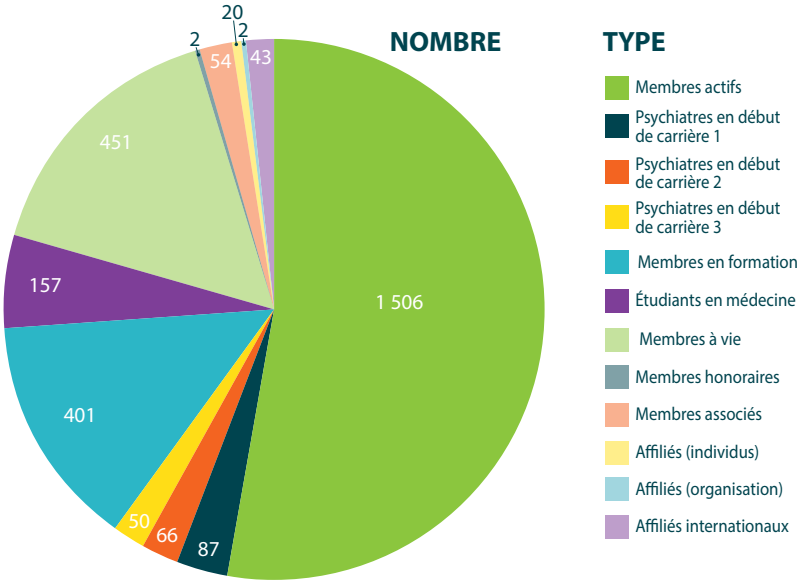

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

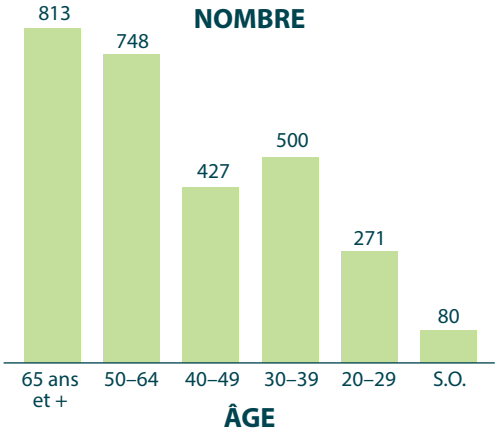

ORGANISATIONS AFFILIÉES

En 2017, l'APC a accueilli deux nouveaux membres dans sa nouvelle catégorie de membres réservée aux organisations affiliées : il s'agit de **Lundbeck Canada** et des **Services en santé mentale du Royal Ottawa**. Cette nouvelle catégorie a été créée afin de reconnaître les organismes qui ont la santé mentale comme priorité stratégique, et qui souhaitent collaborer avec l'APC pour améliorer la santé mentale des Canadiens. Les organisations affiliées n'ont pas le droit de vote. Leur affiliation à l'APC n'implique d'aucune façon l'approbation ou le soutien des positions ou des politiques de l'organisation affiliée de la part de l'Association. De même, elle n'implique d'aucune façon l'approbation ou le soutien des positions ou des politiques de l'APC de la part de l'organisation affiliée.

AVANTAGES OFFERTS AUX MEMBRES

L'APC ne cesse d'enrichir sa liste attrayante de programmes de rabais et de privilèges en s'associant avec des fournisseurs de produits et services privilégiés.

Pour plus d'informations sur ces programmes, veuillez visiter notre site Web ou communiquer avec les services aux membres à membership@cpa-apc.org.

IMPLICATION DES INTERVENANTS

L'APC défend les intérêts de la profession, seule ou de concert avec d'autres organisations, comme les académies, les associations provinciales de psychiatres ou de vastes coalitions (comme l'ACMMSM et le Groupe d'intervention action santé [GIAS]) .

ACADÉMIES (ACPEA, ACPG, ACPD ET ACMP)

L'APC a travaillé avec les académies sur différentes questions, comme la légalisation du cannabis, l'aide médicale à mourir et le programme « Choisir avec soin ». Elle a également cherché à renforcer sa relation avec les académies en redéfinissant le mandat du Conseil des académies et en étudiant les façons de mettre en valeur la surspécialité de chaque académie au congrès annuel de l'APC.

ALLIANCE CANADIENNE POUR LA MALADIE MENTALE ET LA SANTÉ MENTALE (ACMMSM)

Avec la publication de *La santé mentale : que ça bouge!*, la coalition a joué un rôle clé dans la promotion de la santé mentale dans le cadre de l'Accord des premiers ministres sur la santé et a réclamé un investissement accru dans les innovations en santé mentale

ASSOCIATIONS PROVINCIALES DE PSYCHIATRES

L'APC a créé le Conseil des associations de psychiatres. Nous voulions, de la sorte, créer un organisme, relevant de toutes les organisations et constitué de hauts dirigeants de la profession afin de discuter de questions d'intérêt stratégique commun.

COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE DU CANADA (CSMC)

L'APC travaille en étroite collaboration avec la CSMC sur une variété de questions (cybersanté mentale, aide médicale à mourir, Accord des premiers ministres sur la santé et élaboration d'indicateurs de la santé mentale). La Dre Manon Charbonneau, une ancienne présidente de l'APC, est membre du conseil d'administration de la CSMC.

GROUPE D'INTERVENTION ACTION SANTÉ (GIAS)

L'APC fait partie de cette coalition de 41 organisations nationales du secteur de la santé, qui représentent un large éventail d'associations vouées à la santé et d'associations professionnelles. En 2018, l'APC a participé à la journée de lobbying du GIAS, pendant laquelle 40 rencontres avec des sénateurs et des députés ont eu lieu dans le but de faire connaître la nouvelle déclaration de consensus du GIAS, *Le modèle canadien 2.0*, qui s'inscrit dans la foulée de la déclaration de 2016, *Le modèle canadien : Accélérer l'innovation et améliorer le rendement du système de santé*.

ORGANISATIONS INTERNATIONALES DE PSYCHIATRES

L'APC est membre de l'Association mondiale de psychiatrie, et le Dr Sonu Gaind est notre représentant de zone. De plus, l'APC rencontre régulièrement les dirigeants de l'American Psychiatric Association, du Royal College of Psychiatrists et du Royal Australian and New Zealand College of Psychiatry pour discuter de questions d'intérêt mutuel.

2018

RAPPORT ANNUEL

Association des psychiatres du Canada
141, avenue Laurier Ouest, Bureau 701
Ottawa (Ontaro) K1P 5J3

Téléphone : (613) 234-2815
ou 1-800-267-1555
Télécopieur : (613) 234-9857
Courriel : **cpa@cpa-apc.org**